

Saint-Just amateur de théâtre d'après un poème inconnu, les Vers à M. Dorfeuille

Saint-Just fut, avant la Révolution, l'auteur d'une œuvre poétique assez abondante. De celle-ci, nous sont parvenus une épopée satirique comportant près de huit mille vers, *Organt*, qui parut anonymement fin avril ou début mai 1789, et deux textes demeurés manuscrits, une comédie en vers en un acte, *Arlequin Diogène*, et un court poème, l'*Épigramme sur le comédien Dubois qui a joué dans Pierre le Cruel*¹. Ces derniers textes, dont l'existence a été révélée lors de la dispersion de l'importante collection de manuscrits autographes de Benjamin Fillon², ont été pour la première fois publiés au début du XX^e siècle. Si des sources signalent que d'autres poèmes de Saint-Just ont existé³, les ventes d'autographes n'en portent pas trace, en sorte que l'on pouvait penser que le reste de sa production poétique était irrémédiablement perdu.

Les recherches que nous menons actuellement sur *Organt* et les premiers écrits littéraires de Saint-Just permettent d'ajouter une quatrième pièce de vers à la liste, en somme très courte, des œuvres poétiques de cet auteur nous étant parvenues : un poème intitulé *Vers à M. Dorfeuille, après lui avoir vu jouer Oreste d'Andromaque sur le Théâtre de Paris* qui, ainsi que nous allons le montrer, doit être attribué au futur Conventionnel, malgré le caractère imprécis de la signature souscrite, et qui peut être daté de fin février ou mars 1789. Nous verrons que ce poème apporte des précisions sur les préoccupations mais aussi les relations de Saint-Just durant la période mal connue de son existence qui suivit ses études au collège des Oratoriens de Soissons puis à la faculté de droit de Reims⁴. La prise en compte de ces vers, qui sont parmi les derniers écrits par Saint-Just que l'on puisse dater, encourage aussi à réévaluer le talent proprement poétique d'un révolutionnaire qui, ainsi que Sainte-Beuve l'avait noté en son temps⁵, n'a pas été sans conséquence sur l'écriture de ses discours.

¹ On trouvera ces trois poèmes aux pages 119-300 et 304-330 de : SAINT-JUST, *Œuvres complètes*, édition établie et présentée par Anne Kupiec et Miguel Abensour, Paris, Gallimard, 2004.

² *Inventaire des autographes et des documents historiques composant la collection de M. Benjamin Fillon, Séries III et IV : Hommes d'État, Révolution française*, Paris-Londres, Charavay-Naylor, 1877, p. 95 (lots numérotés 619 et 622). Benjamin Fillon avait réuni le plus grand nombre d'autographes de Saint-Just qu'ait possédé un collectionneur. Au cours de cette vente, douze autographes de Saint-Just furent en effet proposés aux amateurs.

³ Une source indique notamment que la famille de Saint-Just possédait encore au milieu du XIX^e siècle des pièces de vers de sa main qui n'ont plus été revues par la suite (cf. Juliette ADAM, *Le roman de mon enfance et de ma jeunesse*, A. Lemerre, 1902, p. 104).

⁴ Voir Bernard VINOT, *Saint-Just*, Paris, Fayard, 1985, p. 31-59 et, pour les études de droit de Saint-Just, Gustave LAURENT, « La Faculté de droit de Reims et les hommes de la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, tome VI, 1929, p. 329-356.

⁵ « Ce qui restera surtout à Saint-Just [de son habitude des travaux poétiques], ce sera l'habitude et l'usage des comparaisons, qu'il transporterait plus tard dans sa prose oratoire avec concision et sobriété » (Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, Paris, Garnier frères, tome V, s. d., p. 339).

Un éloge enthousiaste du comédien Dorfeuille

Voici le texte du poème⁶ :

VERS à M. DORFEUILLE, après lui avoir
vu jouer ORESTE D'ANDROMAQUE,
sur le Théâtre de Paris.

REVELE-moi par quelle adresse
Ton art a fait passer mon cœur
De la fureur à la tendresse,
De la surprise à la douleur.

J'ai vu *Melpomène* ravie,
Au front d'*Oreste* épouvanté,
Tresser le serpent de l'envie
Que ton talent avoit domté.

Faible & surprise d'elle même
Hermione alors rougissait
D'aimer *Oreste* qu'elle hait,
Et de haïr *Pyrrhus* qu'elle aime.

Il n'est point d'honneurs sans combats ;
Suis ton âme brûlante & pure ;
Tu parles comme la nature,
Malheur à qui ne t'entend pas !

Le poème se trouve imprimé dans une brochure publiée par ce même Dorfeuille dont il fait l'éloge, brochure dont le titre complet est *La Lanterne magique patriotique, ou Le Coup de grâce de l'aristocratie. Par Dorfeuille, Acteur-Tragique*. Le texte que nous avons suivi est celui de l'édition qui fut publiée, sans date, « à Toulouse, chez Viallanes ». Les *Vers à M. Dorfeuille* sont reproduits aux pages 19-20 de cette édition⁷.

La brochure de Dorfeuille connut au moins sept éditions⁸, toutes non datées : une édition de 21 pages sans indication d'éditeur, quatre éditions parisiennes de 8, 21 et 24 pages sorties des presses de l'imprimerie de Fiévée (l'une des plaquettes de 21 pages comporte des « Notes de l'éditeur » absente de l'autre), une « nouvelle édition, avec des Notes curieuses » de 40 pages parue à Toulouse chez Viallanes, et une « quatrième édition⁹, avec des Notes

⁶ L'orthographe et la composition typographique du texte original ont été respectées. Il en est de même pour les autres citations.

⁷ Les autres éditions de la brochure reproduisant le poème de Saint-Just (voir ci-après) ne comportent que des variantes typographiques : dans le premier vers, « moi » est en majuscules ; au vers 5, « *Melpomène* » porte un accent grave et, au vers 8, « domté » est écrit « dompté », les deux orthographes étant correctes au XVIII^e siècle ; au vers 9, « elle-même » possède son trait d'union ; enfin, dans l'une des éditions, le mot « combats », au vers 13, est suivi non d'un point-virgule mais d'un point, et aucun quatrain ne commence par un alinéa.

⁸ Des exemplaires de ces éditions sont conservés à la Bibliothèque nationale de France sous les cotes LB39-4672 et LB39-4672(A) à LB39-4672(F).

⁹ La numérotation de Dorfeuille se justifie apparemment par le fait qu'il ne prend pas en compte l'édition de 8 pages ni les différences, mineures, entre les éditions comportant 21 pages. Ainsi, pour Dorfeuille, les différentes éditions de 21 pages seraient la première édition de sa brochure, celle de 24 pages la deuxième et l'édition toulousaine, de 40 pages, la troisième. L'édition de 8 pages est une version courte et plus ancienne de *La Lanterne magique patriotique*.

curieuses, augmentée du *Discours de Guillaume Tell à la Nation française*, & de l'*Épître de Saint Augustin* » publiée à « Chatelleraud » (*sic*) chez l'imprimeur P. J. B. Guimbert qui comporte 48 pages. Dans toutes ces éditions à l'exception de celle de 8 pages, des textes périphériques, dont le nombre crût d'édition en édition, se greffent sur le texte de *La Lanterne magique patriotique* proprement dit. L'édition parisienne de 24 pages et les éditions publiées à Toulouse et à Châtelleraud comportent ainsi, outre le poème de Saint-Just, cinq autres poèmes vantant le talent de comédien de Dorfeuille. Ils n'ont pas de rapport avec le texte de *La Lanterne magique patriotique* et leur présence dans la brochure de Dorfeuille s'explique seulement par le rappel, dans l'*Avertissement* et dans des *Notes de l'Éditeur*, des démêlés que Dorfeuille avait eus en 1789 avec les acteurs de la Comédie-Française. D'après son contenu, l'édition toulousaine, qui nous intéresse particulièrement et qui est la seule à pouvoir être précisément datée, fut publiée en mai 1791. En effet, page VIII de cette édition de la brochure, il est question d'un ouvrage devant sortir des presses « le 30 du présent mois de Mai », et les mentions de la mort de Mirabeau (p. 27-28), survenue le 2 avril 1791, ainsi que d'une *Motion* publiée par Dorfeuille se rapportant à des événements s'étant produits en mars 1791 (p. VIII), permettent de conclure que cette édition parut en mai 1791.

La vie du « missionnaire jacobin » que Philippe-Antoine Dorfeuille (1754-1795) fut pendant la Révolution est bien connue grâce aux travaux de Philippe Bourdin¹⁰. Ceux, plus anciens, d'Antoine Demougeot¹¹ apportent des éléments biographiques pour la période de sa vie qui précède. Dorfeuille commença en 1775 à l'étranger puis en province une carrière de comédien et d'auteur de pièces de théâtre. À deux reprises, en 1783 et en 1789, il obtint un ordre de début à la Comédie française mais ne fut pas reçu. Il exerça à partir de 1790 son métier de comédien de ville en ville, dans l'Ouest puis dans le Midi. Dans les clubs des lieux qu'il traversait, Dorfeuille, qui avait pris parti en faveur de la Révolution, prononçait des discours et lisait aussi fréquemment ses propres textes patriotiques tels cette *Lanterne magique* narrant, sur le mode populaire et satirique, le voyage de « Mademoiselle Constitution », fille de « Madame Liberté », chez les peuples d'Europe. Ainsi que Philippe Bourdin l'a suggéré¹², la lecture de la brochure devait être accompagnée des projections d'une lanterne magique semblable à celle que représente la gravure sur bois placée en frontispice de plusieurs éditions. En effet, le texte, fort décousu, de *La Lanterne magique patriotique* consiste essentiellement dans le commentaire d'une trentaine d'images réalisées manifestement pour d'autres types de récits, et que l'auteur interprète de façon à leur donner un sens allégorique et révolutionnaire. Ainsi, une « belle Dame avec une longue robe blanche où il n'y a pas la moindre tache » y est présentée comme « Madame Liberté », tandis que le « vilain Monsieur aussi roide, aussi empesé qu'un ancien Conseiller à la Cour des Aides » qui la suit est « Monsieur Despostisme »¹³.

Engagé comme volontaire en août 1792, Dorfeuille devint aide-de-camp de plusieurs généraux à l'armée du Midi. Chargé d'apporter à la Convention les drapeaux ennemis pris à Nice, il séjourna à Paris de fin 1792 à mars 1793. Il fut remarqué par Dubois-Crancé qui, en août 1793, le nomma commissaire civil dans le district de Roanne pour organiser la levée contre Lyon puis, après la défaite des fédéralistes, président de la Commission de justice populaire, l'un des deux tribunaux d'exception institués à Lyon, qu'il dirigea d'octobre à

¹⁰ Voir, en particulier, de cet auteur, « Les tribulations patriotiques d'un missionnaire jacobin, Philippe-Antoine Dorfeuille » (*Cahiers d'histoire*, tome XLII, n° 2, 1997, p. 217-265) et « Saynètes patriotiques entre ombres et Lumières, Philippe-Antoine Dorfeuille et les héritages des boulevards » (*Humoresques*, n° 29, 2009, p. 35-48).

¹¹ Notamment dans son article « Antoine Dorfeuille, auteur, acteur et révolutionnaire », *Revue d'histoire du théâtre*, janvier-mars 1964, p. 7-24.

¹² « Saynètes patriotiques entre ombres et Lumières... », *op. cit.*, p. 40.

¹³ Pages 1-2 de l'édition toulousaine de la brochure. Le catalogue *Lanterne magique et fantasmagorie* (Paris, Musée national des techniques, 1990) donne à voir plusieurs plaques de lanternes magiques peintes à la main datant du XVIII^e siècle (p. 40-48) ainsi qu'une lanterne magique qui fut utilisée vers 1790-1810 (p. 32).

décembre 1793. Il fut ensuite chargé de plusieurs missions dans les départements voisins qu'il mena tout en animant des fêtes de la Raison et en collaborant à un *Père Duchesne*. Après l'exécution des Hébertistes, il se retira de la vie publique mais fit l'objet de dénonciations pour son rôle dans la répression de la révolte fédéraliste. Décrété d'arrestation le 12 ventôse an III (2 mars 1795), il fut incarcéré à Lyon et mourut le 15 floréal an III (4 mai 1795), lors la Terreur blanche, victime d'un massacre de prisonniers.

Les *Vers à M. Dorfeuille, après lui avoir vu jouer Oreste d'Andromaque sur le Théâtre de Paris* furent écrits à l'occasion de la seconde tentative que fit Dorfeuille pour entrer à la Comédie-Française. En 1783, ce comédien avait tenté une première fois d'être reçu par ce théâtre. Malgré un avis défavorable des Comédiens-Français, qui avaient trouvé son jeu très insuffisant, il avait paru sur la scène du Théâtre-Français les 13, 16, 17 et 20 août 1783¹⁴. Contre le règlement, son début fut interrompu après quatre des neuf représentations qu'il aurait dû jouer. Son biographe Antoine Demougeot pense que cet échec est à attribuer aux défauts du jeu d'acteur de Dorfeuille plutôt qu'à une cabale¹⁵. Toutefois, le premier début de Dorfeuille fut remarqué, notamment par le *Mercure de France* qui nota qu'en dépit de défauts, ce tragédien « par[aisait] donner les plus grandes espérances »¹⁶. En 1789, Dorfeuille obtint un nouvel ordre de début au Théâtre-Français. D'après les registres journaliers, il joua le 5 février 1789 le rôle de Cinna, dans lequel il s'était fait remarquer en 1783 ; puis, les 10 et 19 février 1789, celui de Philoctète dans l'adaptation de la tragédie éponyme de Sophocle par La Harpe ; le 26 février 1789, le rôle d'Oreste dans *Andromaque* de Racine ; enfin, le 5 mars 1789, une troisième fois le rôle de Philoctète. Les *Vers à M. Dorfeuille, après lui avoir vu jouer Oreste d'Andromaque sur le Théâtre de Paris* furent donc écrits le soir même de la représentation du jeudi 26 février 1789 ou les jours qui suivirent.

Dorfeuille ne fut pas reçu à la Comédie-Française après ces cinq représentations. D'après une brochure intitulée *Observations d'un habitué du Théâtre Français, sur le sieur Dorfeuille, débutant actuellement à ce Théâtre* (s. l., s. d. [1789])¹⁷ et Dorfeuille lui-même, cet échec aurait eu pour cause une cabale. Les *Observations...* décrivent avec beaucoup de précision les incidents qui se produisirent lors de la représentation d'*Andromaque* qui eut lieu le 26 février 1789 dans la salle de l'actuel Théâtre de l'Odéon où, depuis 1782, se produisaient les Comédiens-Français. Alors que, selon l'auteur de la brochure, Dorfeuille avait montré « toute l'intelligence & l'ame que l'on peut desirer »¹⁸ dans la première scène d'*Andromaque*, une douzaine de spectateurs¹⁹ s'employa, dans les scènes suivantes, à déconcerter Dorfeuille en « applaud[issant] d'une maniere dérisoire » le comédien Florence qui jouait Pylade. Dorfeuille n'obtint pas moins « les applaudissemens les plus vifs » dans le premier acte. Lors du deuxième acte, les mêmes spectateurs se mirent à « fredonner ridiculement » ses répliques avant qu'il ne les dise. D'après les *Observations...*, l'un des ennemis de Dorfeuille se rendit même dans les coulisses au cours de la représentation pour

¹⁴ D'après les registres journaliers de la Comédie-Française (registres des recettes et registres des feux), il avait joué le 13 août 1783 le rôle d'Oreste dans *Iphigénie en Tauride* de Guimont de Latouche, le 16 août celui de Rhadamiste dans *Rhadamiste et Zénobie* de Crébillon père, le lendemain celui de Cinna dans la tragédie éponyme de Corneille, et le 20 août le rôle du Cid dans la pièce du même. Ces registres sont consultables en ligne sur le site *Projet des registres de la Comédie-Française*.

¹⁵ *Op. cit.*, p. 13.

¹⁶ *Mercure de France*, numéro daté du 6 septembre 1783, p. 41-42.

¹⁷ D'après Dorfeuille, elle « fut l'ouvrage de l'un des premiers littérateurs de la Capitale » (*La Lanterne magique patriotique*, *op. cit.*, p. 19).

¹⁸ *Op. cit.*, p. 8-9 pour cette citation et les suivantes.

¹⁹ Page 13, la brochure présente ces personnes comme « mal intentionnées, ignorantes, ou payées ». Le mot « cabale » est employé page 4 dans une note qui indique : « J'ai fait imprimer ces Observations, parce que j'ai craint que la cabale ne parvînt à étouffer le sieur Dorfeuille. Il est du devoir d'un véritable amateur de fixer l'attention du Public sur un Sujet qui en est vraiment digne ».

l'injurier. Ces procédés eurent pour conséquence de décontenancer le comédien et de lui faire manquer certains de ses effets. Son jeu eut toutefois, toujours selon l'auteur de la brochure, « quantité de momens superbes par leur simplicité, que le Public a saisis avec transport ».

Dorfeuille indique pour sa part que, lors de son second début, « une cabale [fut] payée pour étouffer ses succès & le culbuter »²⁰. Il juge qu'elle eut pour cause ses « succès » qui « firent ombrage », et ajoute que « l'on choisit pour l'exclure, le lendemain du jour où le public avait couronné ses talents en plein théâtre, de la manière la plus solennelle et la plus éclatante »²¹. Mais il ressort des procès-verbaux des réunions d'assemblées de la troupe du Théâtre-Français que ce serait en raison « du scandale et de la sédition excités tant par la cabale du S^t [sieur] Dorfeuil (*sic*) que par ses discours »²² que les Comédiens-Français décidèrent à l'unanimité de lui interdire de jouer une sixième représentation. Fort heureusement, la presse de l'époque nous permet d'avoir connaissance d'un avis plus objectif que ne le sont ceux de Dorfeuille et des Comédiens-Français. Selon le *Mercure de France*, ce tragédien avait été « couvert d'applaudissemens » par le public de la Comédie-Française après la représentation du 5 mars 1789, ce qui confirme ce qu'écrit Dorfeuille lorsqu'il évoque ses « succès » sur ce théâtre. Toutefois, ce journal regrette également qu'il soit « difficile de louer ou de critiquer un Comédien [comprendre : Dorfeuille] qui a des amis très-chauds, & des détracteurs passionnés, sans s'exposer à des attaques clandestines »²³. Les moyens mis en œuvre par les partisans de Dorfeuille ne semblent donc pas avoir été moindres que ceux dont usèrent ses adversaires.

Saint-Just, auteur des *Vers à M. Dorfeuille*

Après avoir daté les *Vers à M. Dorfeuille*, après l'avoir vu jouer *Oreste d'Andromaque sur le Théâtre de Paris* et indiqué dans quel contexte ils furent composés, nous allons montrer qu'ils sont de Saint-Just. La signature dont le poème est suivi est trop vague pour autoriser, à elle seule, cette attribution : on lit, en effet, « Par M. St. JUST MENESTREL ». Le mot « ménestrel », qui renvoie aux musiciens errants du Moyen Âge, a de toute évidence une valeur de surnom ajouté au patronyme et ne correspond pas à un nom de famille. Des recherches dans les catalogues de bibliothèques et dans les banques de données offertes par Gallica et Google Livres n'ont d'ailleurs pas permis de trouver d'autres occurrences du syntagme « Saint-Just Ménestrel ». Si ce Saint-Just doit être identifié avec le futur Conventionnel, c'est pour trois raisons.

La première tient à ce que l'édition toulousaine de *La Lanterne magique patriotique* consacre un peu plus de cinq pages à citer des extraits de l'épopée de Saint-Just *Organt*²⁴. Ce ne sont pas moins de six passages du poème, soit cent cinquante-quatre vers, qui se trouvent reproduits dans la brochure. Cette épopée héroï-comique y est également présentée de façon très avantageuse, Dorfeuille écrivant : « Je ne puis résister au plaisir de citer au public quelques morceaux, pris au hasard, d'un Poème fort peu connu, et qui m'ont semblé frappés au coin du génie. Ils ont d'ailleurs quelque rapport avec la Lanterne. Ce poème est *organt* (*sic*), en 2 vol. et en vers de dix syllabes, qui a paru 3 ou 4 mois avant la révolution »²⁵. Que

²⁰ *La Lanterne magique patriotique*, *op. cit.*, p. 19.

²¹ *Ibidem*, p. 5.

²² Registres d'assemblées consultables en ligne à l'adresse indiquée plus haut. Il s'agit ici du registre correspondant à la période 1780-1791, page 108.

²³ *Mercure de France*, numéro daté du 14 mars 1789, p. 90 pour cette citation et la précédente.

²⁴ Cette édition est la seule des sept que nous avons consultées à reproduire l'épopée de Saint-Just. Dans l'édition publiée à Châtellerauld, on trouve deux textes de Dorfeuille à l'emplacement qu'occupe *Organt* dans l'édition toulousaine.

²⁵ *Ibid.*, p. 35-36 (passage souligné par nous). Les dernières lignes de la brochure (p. 40) reviennent sur l'insuccès d'*Organt*, et indiquent aux Toulousains où il est possible de l'acquérir : « Ce Poème ignoré se vend chez Brouhiet, Imprimeur et Libraire, rue Saint-Rome à Toulouse. »

Dorfeuille mentionne *Organt* est d'autant plus remarquable que le nombre de brochures ou de périodiques contemporains qui en rendirent compte est extrêmement réduit puisque, à part *La Lanterne magique patriotique*, on ne peut citer que le numéro de juin 1789 de la *Correspondance littéraire, philosophique et critique*²⁶, le sixième numéro des *Révolutions de France et de Brabant*²⁷ de Camille Desmoulins et, du même, la *Lettre... au général Dillon, en prison aux Madelonnettes*²⁸ publiée en juillet 1793. La précision concernant la date de parution d'*Organt* (« 3 ou 4 mois avant la révolution ») est également significative, car elle indique que Dorfeuille eut connaissance de ce livre dès qu'il parut, ce qui s'explique aisément si Saint-Just le lui a offert. Cette date correspond d'ailleurs à celle généralement retenue pour la publication d'*Organt* – fin avril ou mai 1789²⁹ – pour peu que le commencement de la Révolution soit placé à l'été 1789.

La mise en avant si inattendue d'*Organt* dans l'édition toulousaine de *La Lanterne magique patriotique*, deux ans après sa parution, invite ainsi à se demander si le Saint-Just des *Vers à M. Dorfeuille* ne pourrait pas être le futur Conventionnel. La seconde raison qui appuie cette identification se trouve dans le texte d'*Organt*. Au chant VIII de son poème, Saint-Just tire prétexte du voyage d'Antoine Organt dans l'Asinomaïe, pays fabuleux où les ânes règnent, pour faire une satire du théâtre qui touche les principaux comédiens de la Comédie-Française. Cette satire occupe cinq strophes dont voici les deux premières³⁰ :

On adorait dans l'Asinomaïe,
Comme ici bas, *Melpomene & Thalie*³¹ :
Non toutefois ces deux Divinités,
Meres de l'Art, filles de la Nature,
Rouges sans fard, & belles sans parure,
Telles qu'enfin les a représenté (*sic*)
La vertueuse & simple Antiquité.
Là Melpomene, en âne travestie.
Braille en vers froids la morale bouffie,
Et grimaçant pour amuser les sots,
En vieux Rhéteurs habille les Héros ;
Prône le M.....³², & rit du vieux Corneille,
Siffle Dorfeuille, & caresse S.... F...³³,
Pour avoir fait de Pyrrhus un brutal,
Et d'Apollon épouvanté l'oreille.

Dans ces strophes et les suivantes, neuf comédiens sont mentionnés, le plus souvent par des initiales suivies de points de suspension, et seul Dorfeuille l'est favorablement. Qu'il en soit ainsi pour un comédien presque inconnu que le public de la Comédie-Française ne put

²⁶ *Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et de Diderot*, tome XIV, Paris, Furne, 1831 (réédition), p. 390-392.

²⁷ Il s'agit d'une simple annonce publicitaire rédigée en ces termes : « *Organt*, Poème en vingt chants, avec cette Epigraphe : *Vous, jeune homme, au bon sens avez-vous dit adieu ?* Et cette Préface : *J'ai vingt ans, j'ai mal fait, je pourrai faire mieux* » (p. 283).

²⁸ *Lettre de Camille Desmoulins... au général Dillon, en prison aux Madelonnettes*, Paris, Migneret, 1793, p. 52. Ce révolutionnaire n'évoque d'ailleurs *Organt*, qu'il écrit *Argant* et connaît manifestement mal, que dans un but polémique.

²⁹ Cf. Bernard VINOT (*Saint-Just, op. cit.*, p. 60), qui relève que le dernier chant du poème fait allusion à un fait divers qui donna lieu à un jugement le 2 avril 1789.

³⁰ *Organt, poème en vingt chants*, au Vatican [Paris], s. n., 1789, tome I, p. 123.

³¹ Melpomène est, dans la mythologie grecque, la Muse de la tragédie, et Thalie celle de la comédie.

³² Antoine-Marin Le Mierre (1733-1793), souvent orthographié Lemierre, poète et auteur de tragédies dont plusieurs eurent un grand succès au XVIII^e siècle, notamment *La Veuve du Malabar* et son *Guillaume Tell*. Il fut élu à l'Académie française en 1781.

³³ Le sociétaire de la Comédie-Française Saint-Fal (1752-1835).

voir qu'un très petit nombre de fois (cinq fois en 1789, et quatre en 1783) est, en soi, notable. Le nom de Dorfeuille donne également lieu à l'une des rares notes en bas de page que Saint-Just a rédigées pour *Organt* : « Dorfeuille, Acteur sublime, plein de naturel, et par conséquent repoussé par les Comédiens français, en dépit du Public même, qui l'a redemandé quatre fois ». Non seulement l'appréciation de ce comédien est identique dans les *Vers à M. Dorfeuille* et dans *Organt*, les deux textes le présentant comme doté d'un talent exceptionnel, mais les mêmes termes sont de surcroît utilisés pour le décrire : d'après la note d'*Organt*, Dorfeuille est un comédien « plein de naturel », et les *Vers à M. Dorfeuille* indiquent qu'il « parl[e] comme la nature ».

Ce qui est dit du comédien Saint-Fal dans ce passage d'*Organt* et dans les *Vers à M. Dorfeuille* conduit aussi à considérer que l'auteur de ce poème est Saint-Just. De son vrai nom Étienne Meynier, Saint-Fal entra à la Comédie-Française en 1782 et en devint sociétaire en 1784. Il fit partie des comédiens de ce théâtre arrêtés en septembre 1793 après la représentation de *Paméla* de François de Neufchâteau. Saint-Fal ne cessa sa carrière qu'à soixante-dix ans passés, en 1824, après avoir joué plus de quatre-vingt-dix rôles tant tragiques que comiques. Les témoignages de l'époque s'accordent à considérer que ce comédien avait du talent mais aussi « des défauts très-graves que ses efforts n'ont pu corriger »³⁴. Un ouvrage paru en 1803 précise en quoi consistait le principal défaut de son jeu d'acteur : « [Saint-Fal] articule si parfaitement et fait sonner avec tant de scrupule et de soin toutes les syllabes, surtout celles où les *s* se redoublent, qu'il a toujours l'air de siffler (*sic*) ; sa déclamation tragique en devient totalement insupportable : cependant il arrive souvent qu'après avoir débité de cette ridicule manière toute une tirade, il en laisse échapper le dernier vers, quelquefois même le dernier hémistiche seulement, avec tout le naturel possible. Pourquoi ne pas débiter le reste de même, puisque ce talent ne lui est pas étranger ? Mais non : il vaut mieux gâter une grande partie de son rôle pour escroquer des applaudissements à la fin des morceaux brillants. Au surplus, il n'a même pas toujours cette adresse commune, et souvent il débite un morceau tout entier avec la même diction lourde et sifflante qu'accompagne encore une froideur extrême »³⁵.

Saint-Fal interpréta régulièrement Pyrrhus dans *Andromaque* à la Comédie-Française à partir de 1785 et, notamment, dans la représentation du 26 février 1789 aux côtés de Dorfeuille jouant Oreste³⁶. Dans les trois vers d'*Organt* qu'il lui consacre, Saint-Just accuse Saint-Fal d'« avoir fait de Pyrrhus un brutal » et d'avoir « d'Apollon épouvanté l'oreille ». À la lecture du commentaire sur le jeu de Saint-Fal que nous venons de citer, cette dernière remarque est facile à interpréter : Saint-Just a considéré, comme d'autres de ses contemporains ayant vu Saint-Fal sur scène, que sa déclamation était défectueuse. L'autre critique de Saint-Just porte sur l'interprétation que ce comédien a faite de Pyrrhus en 1789 et qui, cette fois, détonne avec l'opinion de spectateurs ayant laissé des mémoires, qui indiquent avoir apprécié son jeu dans ce rôle³⁷. Le terme « brutal » que Saint-Just emploie a deux sens légèrement différents : il peut signifier que Saint-Fal aurait manqué de dignité en jouant le roi Pyrrhus, qu'il aurait transformé en un personnage grossier et rude ; mais on peut aussi

³⁴ *Mercure de France, littéraire et politique*, tome V, n° XXIX du 1^{er} fructidor an IX (19 août 1801), page 363.

³⁵ Clément Courtois, *L'Opinion du parterre, ou Censure des acteurs, auteurs et spectateurs du Théâtre-Français*, Paris, Martinet, germinal an XI, p. 24-25. Clément Courtois est le pseudonyme de Pierre-David Lemazurier (1775-1836), qui fut secrétaire du comité d'administration de la Comédie-Française. Le titre et le ton de son ouvrage pourraient laisser penser que ses critiques à l'égard de la diction de Saint-Fal sont excessives. Mais on trouve des commentaires aussi négatifs sur sa façon de prononcer les vers dans d'autres livres, par exemple *Soixante ans de Théâtre-Français par un Amateur, né en 1769* (Paris, C. Gosselin, 1842, p. 59-60), ouvrage anonyme attribué à une collaboration de l'avocat Louis Jean Baptiste Mathurin Couture, effectivement né en 1769, et du dramaturge Jean-Nicolas Bouilly.

³⁶ Voir le registre des feux pour la saison 1788-1789 à cette date, page 306.

³⁷ *Mercure de France, op. cit.*, p. 363, et *Soixante ans de Théâtre-Français par un Amateur, op. cit.*, p. 60.

comprendre que ce comédien aurait eu un jeu violent et emporté trahissant la subtilité du texte de Racine³⁸. Dans la mesure où des spectateurs ont jugé que sur scène son « maintien [était] plein de décence et de dignité »³⁹, c'est plus vraisemblablement une forme de brusquerie que Saint-Just a déplorée chez cet acteur.

Sous le nom de Pyrrhus, il est aussi question de Saint-Fal dans la troisième strophe des *Vers à M. Dorfeuille*. Les vers de ce quatrain (« Faible & surprise d'elle-même / *Hermione* alors rougissait / D'aimer *Oreste* qu'elle hait, / Et de haïr *Pyrrhus* qu'elle aime ») sont une variation plaisante sur l'argument de la tragédie *Andromaque*. Dans la pièce de Racine, Hermione est en effet éprise de Pyrrhus, qui aime Andromaque, et indifférente puis pleine de haine envers Oreste, qui souhaitait l'épouser, après qu'il a tué Pyrrhus. L'idée que développent ces quatre vers de Saint-Just se trouve explicitée par le passage d'*Organt* qui concerne Dorfeuille et Saint-Fal : si la comédienne chargée du rôle d'Hermione ne put, contre le sens de la tragédie de Racine, que donner sa préférence à Oreste (que joue Dorfeuille) contre Pyrrhus (interprété par Saint-Fal), c'est parce que le premier s'est montré dans ce rôle un « acteur sublime », tandis que le second a « fait de Pyrrhus un brutal » et déclamé ses répliques d'une manière déplaisante. L'intrigue amoureuse que Saint-Just se plaît à imaginer entre les comédiens est rendue d'autant plus plausible par le fait que Dorfeuille et Saint-Fal pouvaient aisément passer pour rivaux en amour puisqu'ils ont presque le même âge et n'avaient, en 1789, pas encore atteint quarante ans.

Ainsi, Dorfeuille est loué dans les mêmes termes, mais aussi pour le même rôle, dans les *Vers à M. Dorfeuille* et dans *Organt*, et son jeu est dans les deux poèmes opposé à celui de Saint-Fal tenant le rôle de Pyrrhus. La troisième raison conduisant à considérer que Saint-Just et le « Saint-Just Ménestrel » signant le poème en l'honneur de Dorfeuille ne peuvent être qu'un seul et même auteur tient aux caractéristiques que les *Vers à M. Dorfeuille* ont en commun non plus avec *Organt* mais avec le poème de Saint-Just intitulé *Épigramme sur le comédien Dubois qui a joué dans Pierre le Cruel*. Leur ressemblance est d'abord formelle. Les deux textes sont des poèmes brefs composés de quatrains d'octosyllabes (deux quatrains pour l'épigramme et quatre quatrains pour les *Vers à M. Dorfeuille*). De plus, il est frappant que l'un des principaux procédés rhétoriques utilisés dans les *Vers à M. Dorfeuille* – l'allégorie mettant en scène la muse de la tragédie Melpomène (deuxième quatrain) – se retrouve tout au long de l'*Épigramme sur le comédien Dubois* mais aussi dans les vers d'*Organt* que nous avons cités. L'analogie entre l'*Épigramme sur le comédien Dubois* et les *Vers à M. Dorfeuille* est, enfin, thématique, les deux poèmes portant sur des comédiens que leur auteur entend louer, dans le cas de Dorfeuille, ou éreinter, dans celui de Dubois.

On ajoutera à l'appui de l'identification à Saint-Just de l'auteur des *Vers à M. Dorfeuille* que, durant la période de deux à trois mois qui précéda le commencement de la Révolution, Saint-Just paraît avoir eu un intérêt très fort pour le monde du théâtre et, plus particulièrement, pour le jeu des comédiens. Comme les *Vers à M. Dorfeuille*, l'extrait d'*Organt* sur le théâtre et l'*Épigramme sur le comédien Dubois qui a joué dans Pierre le Cruel* ont été composés à la même époque, entre le 26 février 1789 (date de la représentation d'*Andromaque* dans laquelle joua Dorfeuille) et fin avril-début mai 1789 (date généralement retenue pour la parution d'*Organt*). En effet, l'*Épigramme sur le comédien Dubois* n'a pas été écrite en 1786, comme cela est généralement supposé⁴⁰, mais après la représentation de la tragédie *Pierre le Cruel* qui eut lieu à la Comédie-Française le 21 avril 1789. Lors de cette

³⁸ Pour la définition du substantif « brutal », nous suivons les définitions du *Dictionnaire de l'Académie française*, éditions de 1762, 1798 et 1835.

³⁹ *Mercure de France*, *ibidem*.

⁴⁰ Cf. par exemple l'édition des *Œuvres complètes* de Saint-Just qu'ont donnée A. Kupiec et M. Abensour (*op. cit.*, p. 330). Les registres des feux ne signalent en 1786 aucune représentation de *Pierre le Cruel* dans laquelle jouerait un acteur portant le nom « Dubois ».

représentation, un comédien nommé Dubois débuta une seconde fois au Théâtre-Français, où il n'avait pas été reçu en 1780, dans le rôle d'Édouard de la tragédie *Pierre le Cruel* de Pierre Laurent de Belloy⁴¹. Il serait intéressant d'avoir plus d'informations sur ce comédien qui ne fut pas engagé par la Comédie-Française et dont le talent, ainsi que le signale l'épigramme de Saint-Just, fut peu goûté du public⁴². Nous avons en tout cas pu vérifier dans les registres de cette institution qu'aucun comédien nommé Dubois ne fit partie des distributions des autres représentations de *Pierre le Cruel* jouées au Théâtre-Français entre 1772, année de la création de la pièce, et 1791.

Hypothèses sur la signature du poème et sa publication tardive

Restent à expliquer pourquoi les *Vers à M. Dorfeuille*, tels qu'ils ont été imprimés dans *La Lanterne magique patriotique*, sont signés « Par M. St. JUST MENESTREL », et pour quel motif Philippe-Antoine Dorfeuille a pu souhaiter publier en 1791 dans sa brochure non seulement ce poème de Saint-Just mais aussi de longs extraits de l'épopée satirique *Organt*.

S'agissant de la signature, il est instructif de la comparer avec celles des auteurs des autres poèmes en l'honneur de Dorfeuille publiés à la suite de celui de Saint-Just : « Par M. de LAMONTAGNE, de la ville de *Bordeaux*, Auteur de plusieurs ouvrages Dramatiques », « Par M. MIREUR, Grenadier », « Par M***. du Club de Montpellier » et « par un Aristocrate en le couronnant sur le Théâtre de Toulouse »⁴³. Contrairement aux deux derniers poètes, Saint-Just n'a pas voulu que ses vers soient anonymes, son patronyme étant indiqué à la suite de son poème. Pour autant, il n'est pas facile de percer à jour son identité, d'abord parce que ses prénoms ne sont pas indiqués, contrairement à ce qu'il en sera, par exemple, en 1791 pour la publication de *l'Esprit de la Révolution et de la Constitution de France*. Toutefois, les prénoms de Lamontagne et de Mireur ne sont pas plus portés sur la brochure de Dorfeuille. Ce qui fait que l'identité de Saint-Just est plus difficile à connaître que celles de ces auteurs⁴⁴ est que son nom n'est accompagné de précisions ni sur sa profession (alors que Lamontagne est « Auteur de plusieurs ouvrages Dramatiques » et Mireur, « Grenadier ») ni sur le lieu où il réside (les autres auteurs des poèmes sont rattachés à Bordeaux, Montpellier ou Toulouse). Néanmoins, on peut considérer que le terme « ménestrel » est un substitut à l'une et l'autre indications. En effet, un ménestrel est d'abord un poète⁴⁵ : en février 1789, alors qu'il est sur le point d'achever les vingt chants d'*Organt*, Saint-Just peut à juste titre se déclarer poète, mais il n'est pas pour autant « auteur », son épopée n'étant pas encore publiée et devant d'ailleurs paraître anonymement. Ainsi, le mot « ménestrel » associé à son nom tient lieu de celui d'« auteur » auquel il ajoute une nuance médiévale plaisante en accord avec le sujet d'*Organt* dont Saint-Just est alors occupé (le poème narre les aventures de Charlemagne et de ses preux). Le terme « ménestrel », qui renvoie à des poètes errants, rend de surcroît assez

⁴¹ On pourra se reporter au registre des feux pour la saison 1789-1790, page 10.

⁴² Dans leur *Histoire du théâtre français* (Paris, Barba, 1802, tome I, p. 15), Charles-Guillaume ÉTIENNE et Alphonse MARTAINVILLE précisent en effet que les débuts de ce comédien dans les cinq rôles qu'il interpréta à la Comédie-Française en 1789 « furent peu brillants : le principal défaut qu'on lui reprocha fut de jeter des intonations presque toujours fausses ».

⁴³ *La Lanterne magique patriotique, op. cit.*, p. 20-23. Le dernier auteur est indiqué dans le titre, et non à la suite du poème comme c'est le cas pour les précédents. L'auteur du cinquième poème est présenté comme collectif.

⁴⁴ Il s'agit, en effet, vraisemblablement de Pierre de La Montagne (1755-1825 ?), correspondant du Musée de Bordeaux puis membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de cette ville, qui avait publié dès avant la Révolution plusieurs comédies, et de François Mireur (1770-1798), qui devint général de brigade et mourut pendant la campagne d'Égypte.

⁴⁵ Le mot *ménestrel* est d'un usage très rare au XVIII^e siècle. Il n'apparaît pas avant l'édition de 1835 du *Dictionnaire de l'Académie française*, qui donne cette définition : « Nom de ces anciens poètes et musiciens qui allaient, de châteaux en châteaux, chantant des vers et récitant des fabliaux ».

bien compte de la situation de Saint-Just qui, à cette date, fait des allers-retours fréquents entre Paris et la province.

Le curieux ajout fait au nom de Saint-Just pour signer les *Vers à M. Dorfeuille* a ainsi pour effet non de cacher l'identité de leur auteur mais de ne pas la révéler au grand jour, ce qui est différent, tout en le distinguant d'autres personnages nommés Saint-Just qui jouissaient dès 1789 d'une certaine notoriété, comme l'écrivain Mérard de Saint-Just⁴⁶, voire le futur Constituant Fréteau de Saint-Just⁴⁷. Cette signature fut donc pour Saint-Just le moyen d'empêcher l'attribution de son poème à un autre, sans pour autant le revendiquer. Il est d'ailleurs aisément compréhensible que Saint-Just n'ait pas jugé nécessaire d'être reconnu comme l'auteur d'une pièce de vers relevant de la poésie légère et fugitive.

On se demandera également pourquoi Dorfeuille a tenu à publier en mai 1791 dans sa *Lanterne magique patriotique* de larges extraits d'*Organt*, qui avait paru deux ans plus tôt. L'annonce imprimée à la fin de la brochure selon laquelle l'épopée satirique de Saint-Just « se vend chez Broulhiet, Imprimeur et Libraire, rue Saint-Rome à Toulouse » a un caractère si évidemment publicitaire qu'il nous semble que Dorfeuille n'a pu citer aussi longuement *Organt* que pour des raisons d'amitié. Comment Saint-Just et Dorfeuille ont-ils lié connaissance ? On peut supposer que Dorfeuille a voulu rencontrer celui qui lui avait adressé ces vers élogieux, ou que Saint-Just a conçu son poème comme le moyen d'approcher le comédien. Leur amitié daterait donc de 1789. Des relations amicales ont dû d'autant plus aisément se nouer entre les deux hommes qu'ils étaient l'un et l'autre jeunes – au printemps 1789, Dorfeuille n'a que trente-quatre ans, et Saint-Just en a vingt et un –, et qu'ils avaient non seulement des idées similaires en matière de théâtre mais aussi un goût commun pour la satire de la société d'Ancien Régime. Dorfeuille lui-même note que plusieurs passages d'*Organt* ont « quelque rapport » avec le texte de sa *Lanterne magique*. Tel est en particulier le cas des vers du chant VII d'*Organt* peignant la joyeuse vie des moines, qui sont à rapprocher du passage caricaturant le haut clergé de la brochure de Dorfeuille. Les autres extraits d'*Organt* que Dorfeuille reproduit – le morceau inspiré de Voltaire qui commence par « Je veux bâtir une belle chimère », dans lequel Saint-Just imagine le bien qu'il ferait aux malheureux s'il devenait soudain roi de la Terre (chant III), et la strophe allégorique sur le passage du temps (chant XIII) – sont de tonalité élégiaque.

Leur affinité d'idées et leur sensibilité proche ne pouvaient que rapprocher Saint-Just et Dorfeuille, et elles les conduisirent à devenir l'un et l'autre de chauds partisans de la Révolution. L'hypothèse d'une amitié entre Saint-Just et Dorfeuille restée vivace, malgré leur éloignement, en 1791 lorsque paraît l'édition toulousaine de *La Lanterne magique patriotique* citant largement *Organt* est d'autant plus crédible qu'ils ont alors pour ami commun Camille Desmoulins. Dans cette édition de sa brochure, Dorfeuille évoque en effet « [s]on ami *Camille Desmoulins* »⁴⁸ ; et Saint-Just, comme on le sait, fut lié d'amitié avec son compatriote axonais durant les premières années de la Révolution, ainsi que le prouvent la lettre

⁴⁶ *La Biographie universelle, ancienne et moderne* de Michaud (Paris, Delagrave, tome 28, 1842, p. 1-2) indique que Simon-Pierre Mérard de Saint-Just (1747-1812) fut, avant 1783, maître d'hôtel du comte de Provence, le futur Louis XVIII, et lui attribue quatorze livres, dont six publiés avant 1788 et deux en 1789. Une grande partie de ses œuvres sont licencieuses, mais on note parmi elles un *Eloge historique de Jean-Sylvain Bailly*, le maire de Paris guillotiné en 1793 dont il était l'ami, qu'il publia en 1794 à un très petit nombre d'exemplaires. Mérard de Saint-Just se tint éloigné des événements révolutionnaires.

⁴⁷ Emmanuel Marie Michel Philippe Fréteau de Saint-Just (1745-1794) fut député de la noblesse aux États généraux puis membre de l'Assemblée nationale constituante. Il fit partie des députés de la noblesse qui rejoignirent rapidement le tiers état et participa activement aux travaux de l'Assemblée constituante. Partisan de la monarchie constitutionnelle, il se retira dans ses terres après le 10 août 1792 mais, déclaré suspect, fut arrêté sous la Terreur et mourut guillotiné le 14 juin 1794. Dès avant la Révolution, alors qu'il était conseiller au Parlement de Paris, Fréteau de Saint-Just s'était fait connaître en soutenant la résistance parlementaire aux édits de Loménie de Brienne, ce qui lui avait valu d'être incarcéré par lettre de cachet.

⁴⁸ *Op. cit.*, p. 24.

affectueuse qu'il lui écrivit en mai 1790, dans laquelle il l'appelle « mon Cher demoulins (*sic*) »⁴⁹, et la célèbre lettre de juillet 1791 adressée à Daubigny qui marque, semble-t-il, une rupture entre les deux futurs Conventionnels⁵⁰. On pourrait même supposer que ce fût par l'intermédiaire de Saint-Just que Dorfeuille fit la connaissance de Desmoulins, Saint-Just et Desmoulins étant compatriotes (celui-ci est né à Guise, tandis que Saint-Just a vécu depuis l'âge de neuf ans à Blérancourt, deux communes de l'Aisne).

Est-il possible de savoir ce qu'il advint des relations de Saint-Just et de Dorfeuille les années suivantes ? Nous avons vu que Dorfeuille partit en août 1792 dans le Midi mais qu'il fut plusieurs mois à Paris en même temps que Saint-Just, devenu député à la Convention nationale, de fin 1792 à mars 1793. En tant qu'aide de camp du général Danselme, Dorfeuille fut admis le 2 décembre 1792 à la barre de cette Assemblée pour lui faire hommage de quatre drapeaux enlevés à Nice aux armées piémontaises. Il y fit un discours patriotique auquel répondit le président de la Convention Bertrand Barère, sans que Saint-Just prenne la parole au cours de cette séance⁵¹. Mais les comptes rendus des débats de la Société des Jacobins publiés sous la direction d'Alphonse Aulard donnent à penser que Saint-Just et Dorfeuille continuèrent à se fréquenter durant cette période, dans la mesure où ils signalent que Saint-Just et Dorfeuille assistèrent au moins à deux reprises aux mêmes séances de ce club. Lors de la séance du 9 décembre 1792, Saint-Just était en effet présent le jour où Dorfeuille prit assez longuement la parole aux Jacobins pour demander que soit rédigée une adresse aux fédérés des départements se trouvant à Paris⁵². Et, le 31 décembre 1792, alors que Saint-Just assurait la présidence du club de la rue Saint-Honoré, Dorfeuille offrit aux Jacobins plusieurs de ses écrits⁵³. La rédaction du compte rendu de la séance est malheureusement, sur ce point, sibylline, mais elle suggère que ce puisse être Saint-Just lui-même qui, en qualité de président, ait prononcé les mots par lesquels fut présenté Dorfeuille⁵⁴. Aucune source dont nous ayons connaissance ne permet de dire si les deux hommes continuèrent à se fréquenter en 1793-1794 alors que leurs opinions politiques devenaient de plus en plus dissemblables, Dorfeuille se rapprochant ouvertement en janvier 1794 des positions hébertistes en publiant un *Père Duchesne*.

Saint-Just et le monde littéraire et théâtral en 1789

La découverte de ce poème datant de fin février ou tout début mars 1789 apporte ainsi des informations de nature biographique sur Saint-Just ainsi que sur son réseau amical en 1789-1791. Comme Bernard Vinot l'a indiqué, Saint-Just, dans les deux ou trois années précédant la Révolution, « subit la fascination des grands noms de la littérature » et « rêve

⁴⁹ Bibliothèque historique de la ville de Paris, manuscrit 986, fol. 128.

⁵⁰ Sur la datation de cette lettre, on se reportera à Bernard VINOT, *Saint-Just, op. cit.*, p. 119-120.

⁵¹ *Archives parlementaires*, tome 54, p. 48-49. Sur la proposition d'un Conventionnel que le journal dont les *Archives parlementaires* suivent le compte rendu n'identifient pas (il est simplement nommé « Un membre »), l'Assemblée ordonna l'impression du discours de Dorfeuille et de la réponse de Barère. Saint-Just étant depuis le 30 novembre 1792 l'un des secrétaires de la Convention, qu'il fût ce député qu'un journaliste n'est pas parvenu à reconnaître n'est pas plausible.

⁵² *La Société des Jacobins. Recueil de documents pour l'histoire du club des Jacobins de Paris*, publié sous la direction de François-Alphonse Aulard, Jouaust-Noblet-Quantin, Paris, tome IV, 1892, p. 565 (pour la présence de Saint-Just) et p. 567-568 (pour le discours de Dorfeuille).

⁵³ *La Société des Jacobins, ibid.*, p. 632.

⁵⁴ On lit en effet : « Dorfeuille, *citoyen qui s'est acquis autant de gloire dans la carrière du civisme que dans la carrière du théâtre*, fait hommage à la société de différents ouvrages qu'il a composés pour propager les principes de la liberté et de l'égalité [...] » (*ibid.*, p. 632). Le passage que nous avons souligné peut être un commentaire du journaliste ayant rédigé le compte rendu. Mais il est également possible que celui-ci ne fasse que résumer des propos que Saint-Just, en tant que président des Jacobins, aurait tenu avant ou après ce don de livres. C'est ainsi que Dubois-Crancé, le 7 décembre 1792, alors qu'il était président du club, avait tenu sur Dorfeuille un discours élogieux (*ibid.*, p. 553).

d'en faire partie »⁵⁵. Les *Vers à M. Dorfeuille* et la nouvelle datation de *l'Épigramme sur le comédien Dubois* permettent de préciser que, durant les premiers mois de l'année 1789, alors qu'il achevait la rédaction d'*Organt*, Saint-Just a manifesté un intérêt passionné pour le théâtre et paraît avoir noué alors parmi les comédiens des liens qui auraient pu l'encourager à composer sa comédie *Arlequin Diogène* ou à en reprendre le texte pour qu'elle soit jouée⁵⁶. Si l'intérêt de Saint-Just pour le théâtre perdit de sa force au cours de la Révolution, la réflexion sur l'art du comédien qu'il avait menée en 1789, et dont les *Vers à M. Dorfeuille* et *Organt* portent la trace, n'a pu qu'aider le jeune Conventionnel à rapidement maîtriser son action oratoire⁵⁷. Dans les *Vers à M. Dorfeuille*, notamment, Saint-Just se montre attentif à l'« art » de ce tragédien qui lui permet de communiquer aux spectateurs les passions de son personnage (première strophe) et il explique ce talent par la qualité de l'enthousiasme de Dorfeuille, dont l'« âme » est « brûlante et pure » (dernière strophe). La véhémence fait justement partie des compétences que l'orateur doit impérativement posséder s'il veut, lui aussi, susciter la passion chez son auditoire. Pris au sens propre, et non comme relevant d'une simple figure de rhétorique, les premiers mots du poème (« Révèle-moi par quelle adresse / Ton art a fait passer mon cœur / De la fureur à la tendresse, / De la surprise à la douleur ») invitent à se demander si Saint-Just, en envoyant ses vers à Dorfeuille, n'entendait pas solliciter de lui des conseils destinés à lui « révèle[r] » sa technique dans l'expression des sentiments et des passions.

Les *Vers à M. Dorfeuille* présentent également l'intérêt de permettre une réévaluation du talent de Saint-Just poète. Il est difficile, en effet, de juger *Organt* d'après nos goûts que la révolution poétique des deux derniers siècles a rendus profondément différents de ceux des amateurs de poésie du XVIII^e siècle : les parodies versifiées d'épopée ne nous séduisent guère, et plus personne ne lit *La Pucelle d'Orléans* de Voltaire, le modèle d'*Organt*. L'avis que Dorfeuille exprime dans sa *Lanterne magique patriotique* n'en est que plus précieux : pour Dorfeuille, avons-nous vu, un certain nombre de « morceaux » d'*Organt* sont « frappés au coin du génie ». Certes, il s'agit de l'opinion d'un ami de Saint-Just, mais on notera qu'elle rejoint en partie le commentaire que la *Correspondance littéraire* a fait de son épopée. De cette critique parue en juin 1789, on ne cite habituellement que le début, dans lequel est reproché à l'auteur d'*Organt* d'avoir maladroitement imité *La Pucelle d'Orléans*. La suite de la critique déplore les « peintures lubriques » que comporte le poème, mais elle souligne également qu'« on y rencontre de temps en temps des tirades entières d'une grande facilité [i. e. d'un style clair et aisé], des images riantes et des vers heureux »⁵⁸. Sont données comme exemple de ces « vers heureux » les deux strophes ouvrant le chant V dans lesquelles Saint-Just donne à lire une allégorie de l'aube qui, effectivement, est fort plaisante.

Ainsi, le talent de Saint-Just auteur de poésie n'a pas été jugé à son époque aussi médiocre que l'ont pensé nos contemporains. *Organt*, dont les vingt chants durent être composés sur plusieurs années, et peut-être commencés dès son adolescence⁵⁹, comporte des

⁵⁵ *Ibid.*, p. 59.

⁵⁶ Charles VELLAY (« *Arlequin Diogène*, comédie inédite en un acte et en vers par Saint-Just », *Revue bleue*, tome VIII, 27 juillet 1907, p. 97) a proposé pour datation de cette comédie 1789 ou 1790, et Bernard VINOT (*ibid.*, p. 359), 1787 ou 1788. Ainsi que ce dernier le note à la suite de Serena TORJUSSEN (« *Arlequin Diogène*, comédie en un acte de Saint-Just », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 237, juillet-septembre 1979, p. 485), Saint-Just a pu reprendre plus tardivement sa comédie. Il est vraisemblable qu'il ait voulu la modifier dans le but de la faire représenter.

⁵⁷ Sur l'action oratoire de Saint-Just, c'est-à-dire ses gestes, sa physionomie et sa prononciation à la tribune, qui a été défigurée par l'historiographie romantique, nous nous permettons de renvoyer à notre thèse : Anne QUENNEDEY, *L'Éloquence de Saint-Just à la Convention nationale : un sublime moderne*, Paris, Honoré Champion, sous presse.

⁵⁸ *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, op. cit., p. 390.

⁵⁹ Édouard Fleury, le premier biographe de Saint-Just, qui avait interrogé plusieurs de ses anciens camarades de classe de l'époque où il étudiait au Collège Saint-Nicolas de Soissons, rapporte que le futur Conventionnel

vers maladroits mais aussi des strophes agréables dans le goût du temps. Comme l'a bien vu le rédacteur de la critique d'*Organt* dans la *Correspondance littéraire*, ce poème est d'abord l'ouvrage d'un très jeune homme qui, de son propre aveu, n'a pas composé une œuvre réussie, sa préface indiquant : « J'ai vingt ans ; j'ai (*sic*) mal fait ; je pourrai faire mieux »⁶⁰. Saint-Just considérait donc, en avril 1789, qu'il ne pourrait manquer de composer, à l'avenir, des œuvres littéraires bien meilleures qu'*Organt*. Tel était aussi l'avis de son compatriote Lejeune qui, dans un texte postérieur à la Révolution par ailleurs très défavorable à Saint-Just, estimait que dans *Organt* « l'on voit briller une imagination qui lui promettait une place distinguée parmi nos littérateurs »⁶¹.

Les *Vers à M. Dorfeuille, après lui avoir vu jouer Oreste d'Andromaque sur le Théâtre de Paris* et, dans une moindre mesure, l'*Épigramme sur le comédien Dubois qui a joué dans Pierre le Cruel*, nous paraissent sinon confirmer ce jugement, du moins montrer que le talent poétique de Saint-Just avait atteint en 1789 un niveau fort honorable, qui fait notamment de ses *Vers à M. Dorfeuille* un poème très supérieur aux autres poèmes en l'honneur du tragédien publiés dans *La Lanterne magique patriotique*. Les *Vers à M. Dorfeuille* sont d'une inspiration différente d'*Organt* ou de l'épigramme contre Dubois : avec ce poème, Saint-Just n'entendait pas dresser une satire sociale ou amuser, mais faire l'éloge du talent d'un comédien et l'encourager alors qu'il est en butte à l'hostilité d'adversaires. Cette forme d'inspiration permit à Saint-Just de peindre avec sensibilité les affects ressentis à l'écoute de Dorfeuille, de faire preuve d'une véhémence entraînante dans l'exhortation finale, où l'on remarque notamment la sentence « Il n'est point d'honneurs (*sic*) sans combats », et de donner à l'enchaînement des idées un rythme rapide, qui manifestent un talent poétique et rendent ce poème certainement plus séduisant, pour le lecteur moderne, que ses autres pièces de vers.

rimait, dès cette époque, « sans cesse », et même que « quelques vers contre la religion » qu'il avait composés « furent saisis par un professeur » (Édouard FLEURY, *Saint-Just et la Terreur*, Paris, Didier, tome I, respectivement p. 19 et p. 17). Or *Organt*, on le sait, comporte de fréquents développements anticléricaux.

⁶⁰ *Organt, op. cit.*, t. I, p. 3.

⁶¹ Voici le passage dans son entier : « Saint-Just n'avait pas vingt ans, lorsqu'il publia le *Poème d'Organ (sic)*, imité de la *Pucelle d'Orléans* ; essai peu recommandable, il est vrai, sous le rapport des mœurs, mais où l'on voit briller une imagination qui lui promettait une place distinguée parmi nos littérateurs, si, plus sage dans le choix de ses sujets, il eut consacré son talent à l'instruction et au délassement de la société » (*Notice historique sur Saint-Just* publiée in Alfred BÉGIS, *Saint-Just et les bureaux de police générale en 1794*, Paris, Les Amis des Livres, 1896, p. 30).